

PORTRAIT SOCIAL

Caf des Côtes d'Armor

Octobre 2022

Données 2021

42 %
personnes
couvertes

103 800
allocataires

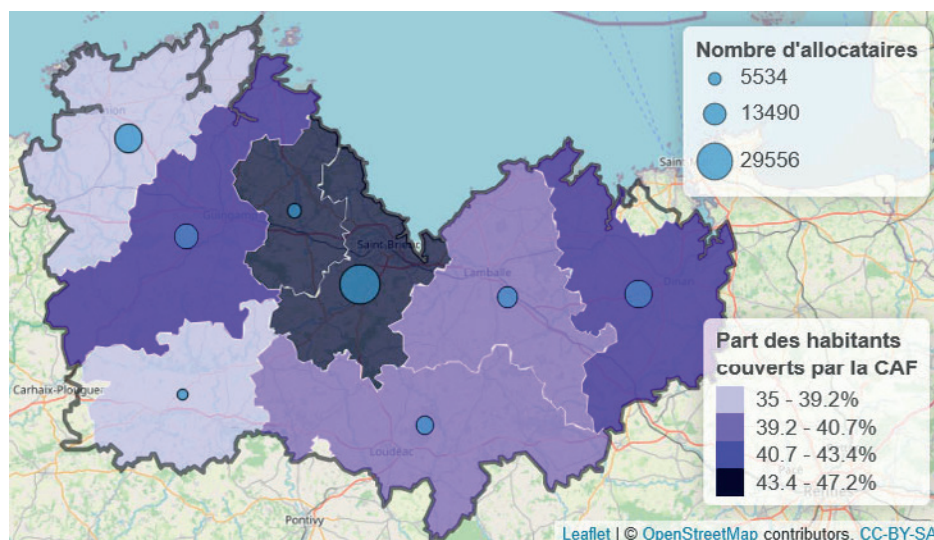
En Côtes d'Armor, 253 900 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 42,0 % de la population totale. Ce taux varie selon les communautés de communes : de 35 % pour Kreiz Breizh à 47,2 % pour Saint-Brieuc Armor Agglomération.

52 % des allocataires du département sont des familles avec enfant(s) (49 % en Bretagne et en France métropolitaine) dont 15 % sont des familles monoparentales (13 % en Bretagne et 15 % en France métropolitaine). Les personnes isolées sans enfant représentent 44 % des allocataires (47 % en Bretagne et 46 % en France métropolitaine).

2 750 étudiants bénéficient d'une aide, soit 3 % de l'ensemble des allocataires (7 % en Bretagne et 6 % en France métropolitaine).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des foyers et à réduire les inégalités de revenus. 13 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (13 % en Bretagne et 15 % en France métropolitaine). **30 400 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus** avec un niveau de vie inférieur à 1 135 € par unité de consommation. **Dans ces foyers précaires, vivent 26 400 enfants** de moins de 21 ans.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf
Données par EPCI



Sources : Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018
© IGN © Geofla 2.0.2018

POUR ALLER PLUS LOIN...
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



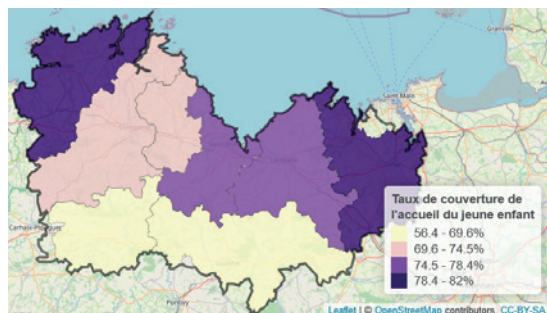
Zoom sur l'évolution du
nombre d'allocataires par
type de prestation

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acof, Drees, Msa 2019
© IGN © Geofla 2.0.2017

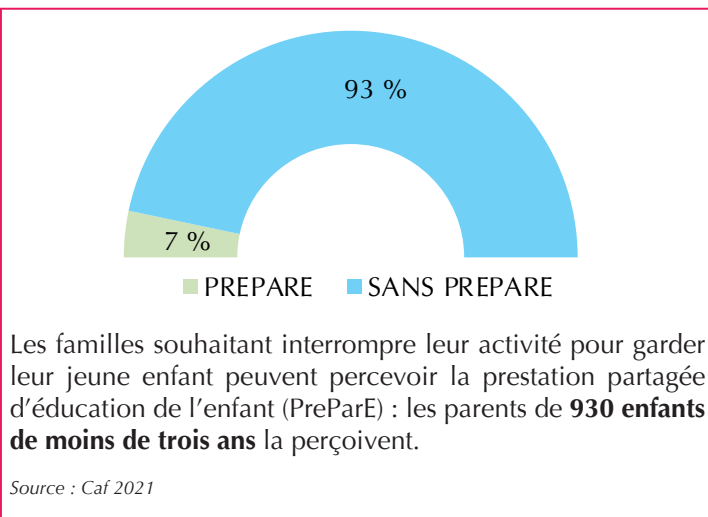
La Caf des Côtes d'Armor soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

En 2020, 11 800 places d'accueils collectif et individuel sont disponibles pour les 15 600 enfants de moins de trois ans. Avec **76 places proposées pour 100 enfants**, le département des Côtes d'Armor est le huitième département offrant la plus grande capacité d'accueil (76 places en Bretagne et 60 places en France métropolitaine). Sur le département, cette capacité d'accueil varie selon les communautés de communes : de 56 places offertes pour 100 enfants (Kreiz Breizh) à 82 places

(Lannion trégor Communauté).

Malgré une baisse annuelle progressive de l'offre d'accueil individuel, ce mode d'accueil reste majoritaire dans le département. Les assistants maternels proposent 8 500 places d'accueil soit 72 % des places (66 % en Bretagne et 55 % en France métropolitaine).

Enfants de moins de 3 ans couverts par la prestation PreParE

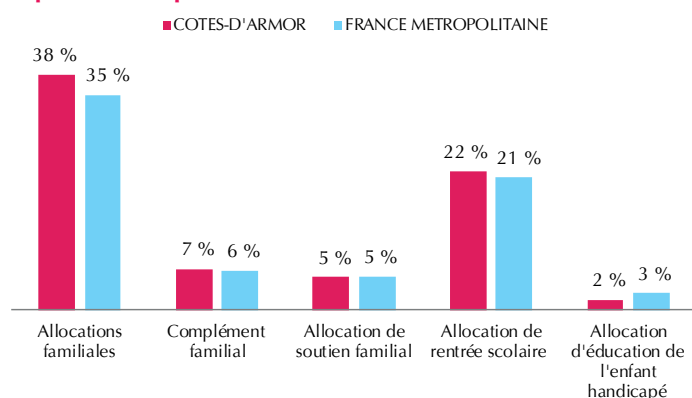


Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



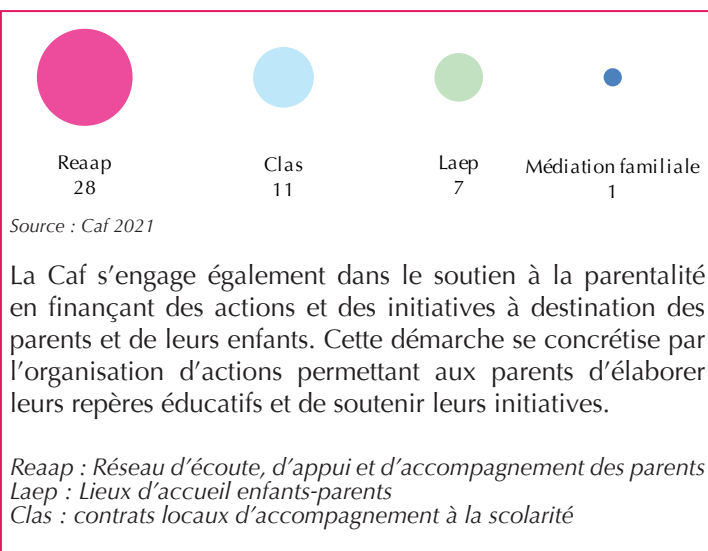
Source : Caf 2021

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- > **38 % des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, et 7 % obtiennent un complément familial,
- > **22 %** reçoivent une **aide** visant à assumer **le coût de la rentrée scolaire** pour les enfants,

- > **5 % perçoivent l'allocation de soutien familial** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- > **2 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.**

Les projets financés en 2021



➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**

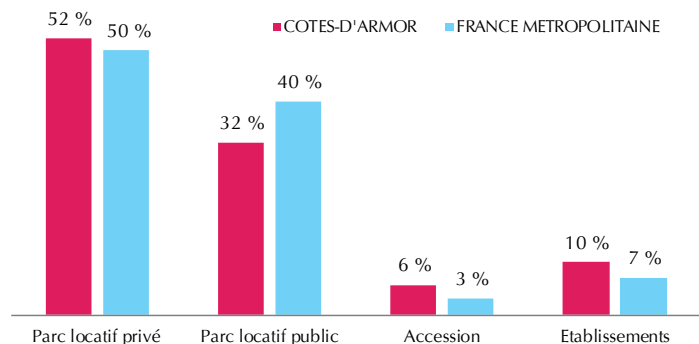
➤ <http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



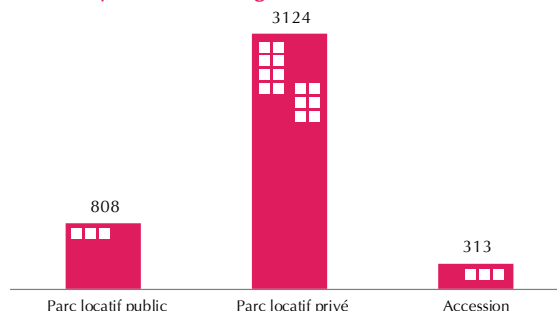
Bénéficiaires d'une aide au logement selon le type de logement



Source : Caf 2021

Au mois de décembre 2021, **37 900 foyers costarmoricains ont perçu une aide au logement versée par la Caf. 69 200 personnes sont couvertes par cette prestation, soit 12 % de la population totale** du département. La proportion des bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif public est moins importante dans le département (32%) qu'au niveau national (40 %).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2021

Après perception des aides au logement, **4 200 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. La nature de logement se révèle un facteur essentiel. En Côtes d'Armor, où le parc locatif privé est majoritaire avec des loyers plus élevés, le nombre d'allocataires dépensant plus de 40% de leurs revenus pour se loger est multiplié par 4 par rapport au parc social.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



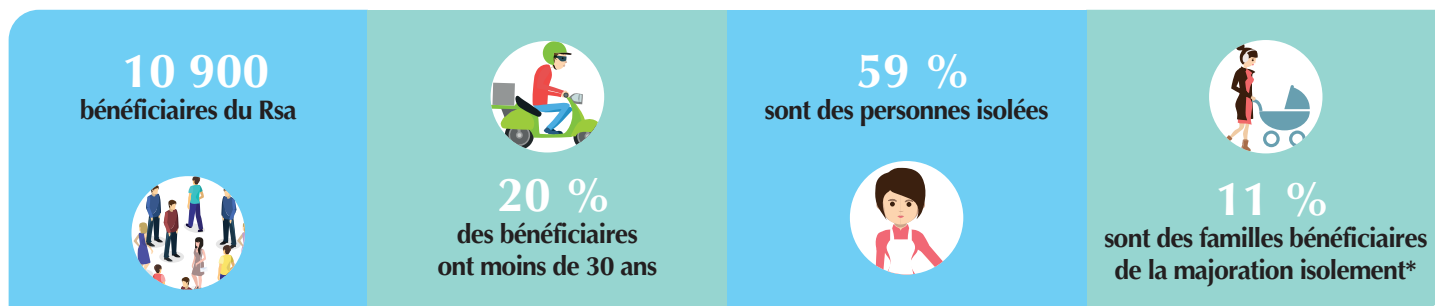
La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par le versement :

- > du **revenu de solidarité active (Rsa) à 10 900 foyers**,
- > de la **prime d'activité à 35 200 foyers**. Cette aide vise à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs modestes et le maintien dans l'emploi. Également incitative à la reprise

d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 2 800 foyers en décembre 2021.

- > de l'**allocation aux adultes handicapés (Aah) à 10 700 bénéficiaires** en situation de handicap et ayant des ressources faibles ou nulles. 54 % d'entre eux perçoivent l'Aah à taux plein (56 % en Bretagne et 59 % en France métropolitaine).

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

> **POUR ALLER PLUS LOIN...**

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>

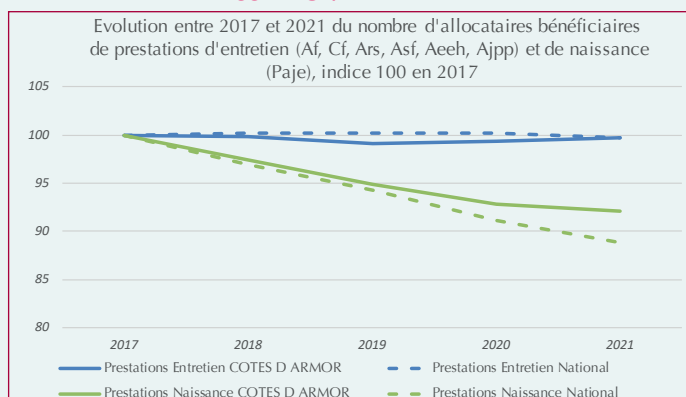


L'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation

La Caf gère le bénéfice de 13 prestations légales sur le champ de la famille et de la solidarité. Le nombre de bénéficiaires des principales d'entre-elles a évolué au cours des cinq dernières années, ce zoom donne quelques facteurs d'explication de ces évolutions.

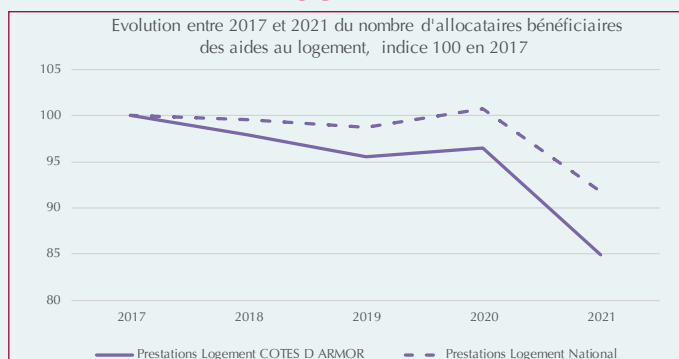
Toutes les données sont extraites des Bases Communales Allocataires de la Caf aux 31 décembre des années 2017 à 2021. Elles portent sur les allocataires ayant un droit versable au titre de ces mois de décembre.

NAISSANCE/PARENTALITÉ



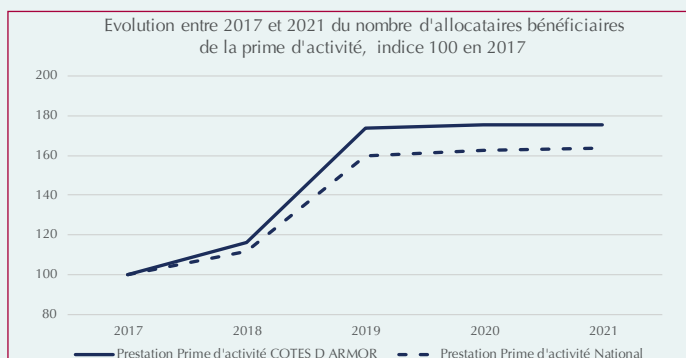
La baisse tendancielle des prestations d'accueil du jeune enfant (Paje) s'explique à la fois par une baisse de la natalité sur la période 2017-2020 et par une baisse du recours au congé parental depuis la mise en place de la PreParE en 2015, qui visait à équilibrer son recours entre les deux parents¹.

LOGEMENT



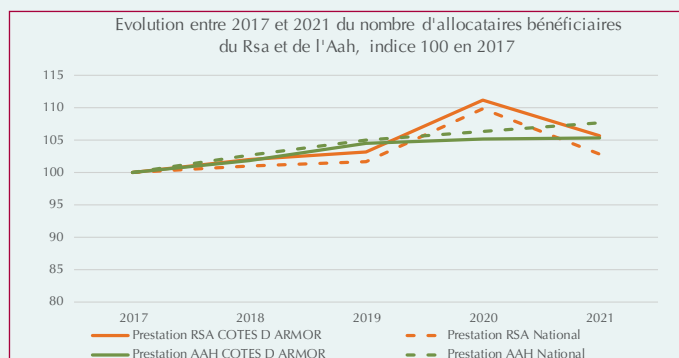
Au niveau national comme au niveau local, le nombre de bénéficiaires des aides au logement baisse en 2021 du fait de la réforme qui prend en compte des ressources plus récentes pour déterminer le droit et actualise trimestriellement la situation du foyer allocataire. La tendance haussière de ressources dans le temps explique en grande partie cette baisse. De plus, la réforme conduit à réviser plus fréquemment le statut de bénéficiaire en cas de hausse des revenus².

PRIME D'ACTIVITÉ



Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a fortement augmenté en 2019 du fait d'une hausse des montants versés et du plafond de revenu permettant d'en bénéficier³. Cette évolution fait suite au mouvement des « gilets jaunes ». La forte médiatisation de cette réforme a favorisé une hausse du taux de recours à la prime d'activité dès la fin d'année 2018. En Côtes d'Armor, des actions d'incitation à l'ouverture d'un droit à la prime d'activité sont menées en lien avec les partenaires.

SOLIDARITÉ



Les évolutions du nombre de bénéficiaires du Rsa sont marquées par la crise sanitaire de 2020. Le nombre de sorties du dispositif en cours d'année a été exceptionnellement faible, en lien avec une situation économique dégradée et avec la mise en place de mesures exceptionnelles de maintien dans le dispositif⁴. L'année 2021 montre un retour au niveau antérieur à la crise. Le nombre de bénéficiaires de l'Aah augmente tendanciellement. Cette hausse est portée exclusivement par les bénéficiaires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80 %⁵.

¹ Observatoire national de la petite enfance, « L'accueil du jeune enfant en 2020 », édition 2021, pp 66-68.

² Cnaf, L'e-essentiel n°210, « Bilan économique et social de la réforme des aides au logement de 2021 », 2022.

³ Cnaf, « Prime d'activité conjoncture » n°15 à 24, janvier 2020 à juillet 2022.

⁴ Cnaf, « RSA Conjoncture » n°31 à 37, octobre 2020 à juillet 2022.

⁵ DREES, « Minima sociaux et prestations sociales », édition 2021, pp 201-207.